

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 20 juin 2016 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2016-06-06

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le sixième jour du mois de juin de l'an deux mille seize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no 3
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no 5

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Les conseillers Yvon Robert et Patrice Dumont ont motivé leur absence.

... L'assemblée régulière est temporairement interrompue en vue de tenir l'assemblée publique de consultation relativement aux projets de règlement 296-2016 et 297-2016.

Projet de règlement 296-2016

Ce projet de règlement prévoit :

De modifier le règlement de zonage afin de créer quatre nouvelles zones résidentielles à même une partie de la zone 145, chacune ayant des particularités au niveau du type d'habitation et de la dimension des constructions;

Le projet de règlement n° 296-2016 contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Aucune question n'est formulée.

Projet de règlement 297-2016

Ce projet de règlement prévoit :

De modifier le règlement de construction afin de permettre, à certaines conditions, que soient utilisés les pieux d'acier vrillés comme fondation à un bâtiment principal ;

Le projet de règlement n° 297-2016 contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

M. Pierre Duchesne	Demande à quand sera permis l'utilisation des pieux d'acier.
--------------------	--

Aucune autre question n'étant formulée, l'assemblée publique de consultation est levée et nous retournons au point numéro 2 de l'ordre du jour de l'assemblée régulière.

Rs.2016-06-206

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 06 juin 2016 avec les modifications suivantes:

AJOUTER :

4.4 Modification de date pour la demande de Toxi-co-Gîtes.

11.2 Résolution pour autoriser l'embauche du directeur du Service Sécurité incendie et préventionniste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-207

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2016.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mai 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2016 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2016-06-208

DEMANDE D'APPUI AU PROJET « TRAIN OCÉAN 150 ».

Attendu que la Ville d'Amqui souhaite en tant que Village-Relais du Québec améliorer son attractivité et positionnement touristique;

Attendu que la gare d'Amqui a été reconnue par Patrimoine Canada comme étant une gare patrimoniale, et que la Ville d'Amqui y a relocalisé depuis l'été 2015, ses services d'information touristique;

Attendu que la Ville d'Amqui possède depuis 2004 la voiture de fonction PULLMAN (Unité 4514) LYNNEWOOD et laquelle célèbrera en 2017 son centenaire (ce wagon très spécial avait été fabriqué aux ateliers

PULLMAN City en 1917 non loin de Chicago pour le richissime homme d'affaires Philadelphien : « Georges-Early Widener »);

Attendu que le CANADA célèbrera en 2017 son 150^e anniversaire de naissance en tant que Fédération, et que l'arrivée au pouvoir ce 19 octobre dernier, du tout nouveau gouvernement fédéral libéral, M. Justin Trudeau, ouvre de toutes nouvelles perspectives en terme d'investissement dans la relance de divers créneaux de l'économie canadienne, dont le transport de passagers par rail;

Attendu que cette nouvelle situation politique ouvre la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles idées et projets qu'il n'eut été possible de promouvoir avec le précédent gouvernement fédéral;

Attendu que le maire d'Amqui a eu l'idée de proposer le projet « Train OCÉAN 150 »; à la nouvelle ministre responsable de Patrimoine Canada, Mme Mélanie Joly, ainsi que des activités pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération Canadienne;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que le conseil de Ville d'Acton Vale accorde son appui inconditionnel au projet : « Train OCÉAN 150 », projet susceptible, entre autres, de relancer l'intérêt pour le transport passager par rail à l'échelle du pays et dans nos régions respectives. Mode de transport plus respectueux de l'approche dite du développement durable!

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-209

DEMANDE D'UTILISATION DU PARC DONALD-MARTIN.

Attendu qu'une demande est soumise au conseil pour l'utilisation du parc Donald Martin, pour la tenue d'une fête familiale et amicale, soit un samedi dans le mois de juillet ou août;

Attendu que monsieur Alexandre Duval veut tenir une partie de « soccer bulle », ce qui nécessite un grand terrain;

Attendu que monsieur Duval veut également organiser un souper BBQ et pouvoir y installer l'équipement nécessaire;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville autorise monsieur Duval à utiliser le parc Donald Martin, soit le 16, 23, 30 juillet ou le 6, 13, 27 août;

Que la Ville autorise monsieur Duval à y faire un souper BBQ avec l'équipement nécessaire;

Que monsieur Duval remette le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

Que tous les gens doivent avoir quitté le parc pour 23h00, en vertu de l'article 183 du règlement G-100 de la Ville d'Acton Vale;

Qu'en vertu de l'article 176 du règlement G-100 de la Ville d'Acton Vale, ***il est défendu à toute personne d'avoir en sa possession des boissons alcoolisées dans toute place publique de la municipalité, sauf à l'occasion d'une activité spéciale pour laquelle la municipalité a prêté ou loué la place publique ou à l'occasion d'un événement pour lequel un permis d'alcool est délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;***

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif à monsieur Duval.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-210

DEMANDE D'UTILISATION DU PARC DONALD-MARTIN ET DEMANDE POUR AUTORISER MADAME PAMÉLA BRANCHAUD À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu qu'une demande est soumise au conseil pour l'organisation d'un BBQ d'été au parc Donald Martin pour les employés de la pâtisserie Gaudet ainsi que leur conjoint(e) et enfant(s), le vendredi 15 juillet 2016 de 11h à 20h;

Attendu que la direction entend servir un maximum de 2 consommations alcoolisées gratuitement par personne majeure;

Attendu qu'une demande de permis pour le service de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville autorise la direction de la pâtisserie Gaudet à utiliser le parc Donald Martin, le vendredi 15 juillet 2016 de 11h à 20h, pour la tenue d'un BBQ d'été pour leurs employés;

D'autoriser madame Pamela Branchaud à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de ce BBQ le 15 juillet 2016 de 11h à 20h;

Que la direction voit à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif à Gaudette.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-211

MODIFICATION DE DATE POUR LA DEMANDE DE TOXI-CO-GÎTES

Attendu qu'à la résolution 2016-05-177, la Ville avait autorisé Toxi-co-Gîtes à tenir une activité de levée de fonds à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, **seulement le 4 juin 2016, de 9h à 15h;**

Attendu qu'il y a eu confusion dans les dates avec un autre organisme;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise Toxi-co-Gîtes à tenir une activité de levée de fonds à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, **seulement le 9 juillet 2016, de 9h à 15h;**

Que la sollicitation soit effectuée conformément aux dispositions du Code de sécurité routière;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise, pour fins d'information, au Service des Travaux publics ainsi qu'à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2016-06-212

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE 2^E PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 296-2016.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter, sans modification, le 2^e projet de règlement n^o 296-2016 « Règlement modifiant le règlement de zonage 069-2003 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-213

ADOPTION DU RÈGLEMENT 297-2016.

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Bruno Lavallée lors de la séance du 16 mai 2016, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt 297-2016 « Règlement modifiant le règlement de construction no 071-2003 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-214

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES BLOCS SANITAIRES AU PARC DONALD-MARTIN.

Attendu que la Ville a procédé, le 18 mai 2016 à 14 h à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour le réaménagement des blocs sanitaires au parc Donald-Martin;

Attendu que huit (8) fournisseurs ont été invités à soumissionner et que la Ville a reçu DEUX (2) soumissions;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 18 750 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 pour le réaménagement des blocs sanitaires au parc Donald-Martin;

De financer cette dépense, tel que stipulé à la résolution 2016-01-009;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit:

Yves Leclerc Construction inc. au coût de 18 750 \$ plus taxes, pour le réaménagement des blocs sanitaires au parc Donald-Martin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RS.2016-06-215

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR FIDEMA – GROUPE-CONSEILS INC.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-419, d'un montant de 1 667.32 \$, plus taxes pour les services de consultation en gestion des risques en assurances 2016-2017 à Fidema Groupe-conseils inc., telle que la facture portant le numéro 8885 datée du 17 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-216

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 298-2016 ET DÉTERMINER LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le premier projet de règlement 298-2016 ayant pour titre « Règlement numéro 298-2016 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ».

Ce règlement prévoit :

« De modifier le règlement de zonage afin que puisse être augmenté,

dans les zones à dominance industrielle, le rapport maximal entre la superficie au sol occupée un bâtiment principal et la superficie du terrain sur lequel il est érigé, à la condition que le rapport maximal pour tous les bâtiments n'excède jamais 70% »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 20 juin 2016 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1025 rue Boulay à Acton Vale. Lors de cette séance de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et y entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 298-2016 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

La conseillère Suzanne Ledoux donne avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance le règlement numéro 298-2016 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale afin que puisse être augmenté, dans les zones à dominance industrielle, le rapport maximal entre la superficie au sol occupée un bâtiment principal et la superficie du terrain sur lequel il est érigé, à la condition que le rapport maximal pour tous les bâtiments n'excède jamais 70% .

Rs.2016-06-217

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME ANNIE GAGNON À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale aura lieu les 18, 19 et 20 août 2016 au parc Donald Martin;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser Mme Annie Gagnon à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale les 18, 19 et 20 août 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service des incendies.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2016-06-218

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 7 – TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.7 – relatif aux travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable;

Attendu la recommandation de monsieur Jean-Pierre Fortier, ingénieur, chargé de projet adjoint de la firme exp;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 1 237 459.85 taxes incluses, à T.G.C. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 7;

De financer cette dépense de 1 237 459.85 \$ à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 272-2014;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no. 7 – Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-219

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 25-04-2016 au 31-05-2016	51 714.11 \$
• Paiements par AccèsD du 01-05-2016 au 31-05 - 2016	154 838.54 \$
• Salaires, REER pour le mois de mai 2016	134 982.51 \$
Liste des comptes à payer :	
• Pour le mois de mai 2016	342 044.00 \$
Grand Total	683 579.16\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-220

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2016.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu de retenir les services de la firme comptables Forcier, Beaudry, Landry comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2016 au coût de 15 450 \$ plus taxes;

Le montant inclut une banque de dix (10) heures, mais les consultations excédentaires pourront cependant être facturées aux tarifs usuels après en avoir avisé le personnel de la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... DÉPÔT DU RAPPORT « ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ».

Dépôt du rapport « Activités financières de fonctionnement » au 31 mai 2016.

Le conseil prend acte.

Rs.2016-06-221

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE DE PERSONNEL.

Suite à la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et des directeurs des services concernés, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu ce qui suit :

D'autoriser l'embauche du personnel suivant :

Responsable aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Jolaine Desautels	Responsable aquatique	4 ^{ème} échelon Annexe C	Été 2016	Temps partiel

Sauveteur aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Amélie Lafrance	Sauveteur	4 ^e échelon Annexe C	Été 2016	Temps partiel
Guillaume Dufault	Sauveteur	4 ^e échelon Annexe C	Été 2016	Temps partiel
Roxanne Arcand	Sauveteur	4 ^e échelon Annexe C	Été 2016	Temps partiel
Caël Ducharme	Sauveteur	1 ^{er} échelon Annexe C	Été 2016	Temps partiel
Zacharie Michaud-Beaulac	Sauveteur	1 ^{er} échelon Annexe C	Été 2016	Temps partiel

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-222

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE DU DIRECTEUR DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET PRÉVENTIONNISTE.

Attendu la parution d'une offre d'emploi pour combler un poste de directeur au Service sécurité incendie et préventionniste;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et la directrice générale;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de monsieur Joël Perron à titre de directeur du Service sécurité incendie et préventionniste à compter du 20 juin 2016. Monsieur Perron occupera un poste à temps complet sur une base contractuelle pour une période indéterminée;

D'accepter les clauses du contrat de travail entre la Ville d'Acton Vale et le directeur du service incendie et préventionniste;

D'autoriser le maire, la directrice générale et la greffière à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-223

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR STRONGCO.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 32 141.83 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-390-00-526, à Strongco, pour la réparation de la niveleuse, facture no 90192641, émise le 15 mars 2016.

De financer cette dépense à même le produit d'assurance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-224

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR DES SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS À DEMANDER DES OFFRES DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à demander, par voie de parution dans le Journal La Pensée de Bagot, des offres de services pour l'entretien de la piste de ski de fond pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...VARIA

Rs.2016-06-225

VOTE DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DU RELAIS POUR LA VIE.

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de féliciter les organisateurs, les bénévoles ainsi qu'à toute l'équipe du *Relais pour la vie* qui a tenu sa marche le 27 mai dernier au parc Donald Martin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-06-226

VOTE DE REMERCIEMENTS ET DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu d'adresser ses plus sincères félicitations aux membres du comité organisateur du *Défi des Semelles d'Acton Vale*, ainsi qu'à tous les bénévoles, aux employés de la Ville qui ont participé activement à la réussite de cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 17.

M. Jean-Guy Blanchette	• Demande s'il pourra être branché au réseau d'aqueduc.
------------------------	---

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 20.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt minutes (20;20).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date